

PROJET ÉDUCATIF

2019-2022

ÉCOLE DU GRAND-CHÊNE



du
Grand-Chêne



Commission scolaire
des Patriotes

Le projet éducatif

Table des matières

1. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF.....	3
2. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF.....	3
3. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF.....	3
5. NOTRE MISSION, NOTRE VISION, NOS VALEURS ET NOS ENGAGEMENTS.....	12
6. ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES.....	14
Des enjeux aux cibles.....	14
7. TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF.....	15
8. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF.....	15
9. REDDITION DE COMPTE DU PROJET ÉDUCATIF.....	15

1. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF



Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse à leurs caractéristiques et à leurs besoins ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu à son regard. Résultant d'un consensus, le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire, *Tous Patriotes pour la réussite!*, et en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école du Grand-Chêne.

2. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF



À l'école du Grand-Chêne, tous les membres de l'équipe-école ont participé activement à l'élaboration du projet éducatif. Plusieurs rencontres se sont tenues tout au long du processus. Les membres du conseil d'établissement ont aussi participé à l'élaboration et certains représentants ont pu participer directement aux échanges avec les membres de l'équipe-école.

Un comité a aussi été mis sur pied afin de faire l'analyse du sondage et de présenter le contexte global de l'école. Ce comité était formé d'une orthopédagogue, une éducatrice au service de garde, deux enseignantes et la direction.

3. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF



Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP¹, article 74)

À ce titre, un vaste sondage a été réalisé auprès de tous ces groupes. À l'école du Grand-Chêne, les élèves du 3^e cycle de l'école, les parents de tous les élèves de l'école et tous les membres du personnel de l'école ont pu répondre au sondage en ajout aux groupes consultés par la commission scolaire (représentants de la communauté et de la commission scolaire).

Pendant les travaux, l'équipe-école a été consultée à maintes reprises ainsi que le conseil d'établissement (où les représentants de la communauté peuvent se manifester).

¹ Loi de l'instruction publique.

4. CONTEXTE DE L'ÉCOLE

ENVIRONNEMENT EXTERNE



L'école du Grand-Chêne est située à Sainte-Julie, une municipalité de 30,088 habitants. Le bassin des élèves qui la compose est constitué principalement du quartier du Domaine des Hauts-Bois ainsi que de plusieurs secteurs de la commission scolaire pour les élèves en classe spécialisée. La grande majorité des élèves sont marcheurs, seuls quelques élèves les plus loin ainsi que les élèves qui fréquentent les classes spécialisées sont transportés par autobus. Le revenu moyen des ménages de la municipalité est de 43 754 \$ par année alors que pour le secteur, il est de 54 067 \$ par année. De plus, l'indice de défavorisation sociale (recensement de 2011) de ce quartier est négligeable (1). Par contre, les élèves des classes spécialisées proviennent majoritairement de divers quartiers moins favorisés.

L'école travaille en partenariat avec le CISSSME, notamment pour les services de l'infirmière scolaire et les programmes de santé publique. L'école a également un partenariat avec La Maison des Enfants de Varennes pour des projets de lecture et un service de courrier-conseil personnel aux élèves. Une collaboration avec la ville de Sainte-Julie permet aussi des projets pour la lecture. Finalement, l'école travaille en partenariat avec certains professionnels de la santé.



ENVIRONNEMENT INTERNE

Nombre d'élèves.....	254
Rang décile IMSE.....	1
Nombre d'employés.....	45

Services offerts :

- 10 groupes d'enseignement régulier du préscolaire à la 6^e année
- 3 classes d'enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif².
- Service de garde et des dîneurs

² Les classes d'enseignement spécialisé ont fait leur arrivée à l'école en septembre 2018. Aucune donnée annuelle n'est encore disponible au moment de la rédaction du projet éducatif.

Un sondage complété par les parents, les employés de l'école et les élèves du 3^e cycle, à l'automne 2017 dans le cadre du Plan d'engagement vers la réussite, a permis de documenter pour chaque établissement la perception des employés, des élèves et des parents notamment au regard de la communication école-famille et du climat sain, stimulant et sécuritaire.



Communication école-famille



Le niveau de satisfaction des parents relativement à la communication école-famille est élevé. Entre autres, les parents jugent qu'il est facile de communiquer avec les enseignants de leur enfant (9,3)³, qu'ils sont bien informés de la progression des apprentissages de leur enfant (9) et de son comportement (9,13). Le niveau de satisfaction des parents pour ces trois aspects est toujours supérieur à l'ensemble des écoles de la CSP (8,78, 8,28 et 8,41).

Les perceptions des employés de l'école aux questions relatives à la communication école-famille sont également légèrement supérieures aux perceptions de l'ensemble des employés des écoles de la CSP, sauf en ce qui a trait à la transmission de l'information sur les services offerts à l'école secondaire lors de la transition (7,82 vs 8,25).

- Mon école informe régulièrement les parents de la progression de l'apprentissage (8,93 vs 8,55);
- Mon école informe régulièrement les parents des difficultés d'apprentissage dans chacune des disciplines (8,73 vs 8,33);
- Mon école informe spécifiquement les parents des difficultés de relations interpersonnelles de leur enfant (8,93 vs 8,00);
- Mon école informe spécifiquement les parents des réussites scolaires de leur enfant, notamment lorsque ces réussites constituent initialement un défi pour l'élève (9,21 vs 8,13).

Le sondage réalisé met nettement en lumière la très grande importance accordée tant par les parents que les employés de l'école à la qualité de la communication école-famille (employés - cotes de 9,29 à 9,75 et parents – cotes de 9,53 à 9,66). Par contre, la satisfaction des parents en lien avec ces mêmes critères de communication est inférieure à l'importance qui y est attribuée (cotes de 8,44 à 9,3).

Les employés ont également mentionné (9,63) que l'engagement des parents est un facteur qui favorise la réussite et la persévérance scolaire de leur enfant et que l'engagement des parents auprès de leur enfant est tributaire de l'implication qu'ils possèdent sur son vécu scolaire (8,5).

³ Toutes les cotes inscrites dans le contexte sont la résultante d'une échelle d'appréciation allant de 1 à 10.

Climat sain, stimulant et sécuritaire

Ce même sondage a également permis de connaître la perception des employés, des élèves et des parents en ce qui a trait au sentiment de sécurité.



La perception des parents (9,20) est légèrement supérieure à la perception des parents pour l'ensemble des écoles (8,84) en ce qui a trait à la perception générale du sentiment de sécurité. Cette perception est également similaire à la perception des élèves (cotes variant de 8,13 à 9,15) sauf pour le sentiment au service de garde (6,87 école vs 7,87 CSP) et dans l'autobus scolaire (7,64 école vs 7,79 CSP). Il faut toutefois nommer que parmi les élèves du 3^e cycle (ceux ayant répondu au sondage), très peu d'élèves utilisent le transport scolaire et peu d'élèves fréquentent le service de garde.

La perception des élèves est similaire en ce qui a trait à l'efficacité des mesures mises en place pour prévenir et arrêter la violence et l'intimidation (cotes entre 8,33 et 8,59). Alors que pour les élèves de l'ensemble des écoles, une appréciation plus faible est observée (7,26 à 7,67). L'appréciation des élèves quant à la qualité des relations (chaleureuses et amicales) est également similaire : relations entre élèves- 8,38, relations avec le personnel – 8,43. À noter que les élèves se disent bien informés des règles prévues au code de vie (9,03).

En comparaison de la perception des élèves sur l'efficacité des mesures mises en place pour prévenir et contrer la violence et l'intimidation, la perception des employés est légèrement plus faible (cotes variant de 7,75 à 9,21). La perception générale du sentiment de sécurité des employés (9,44) est toutefois supérieure à celle des élèves et des parents.

La perception des élèves sur les attentes de l'école à leur égard (capacité à donner le meilleur d'eux-mêmes) est plus élevée (9,25) que celle exprimée par les élèves de l'ensemble des écoles (8,58). Un écart est également observable en ce qui a trait à leur perception que tout le personnel veuille leur réussite (école- 8,89 et ensemble des écoles- 7,99). Les élèves perçoivent également que l'environnement est plus stimulant que la perception des élèves de l'ensemble des écoles (8,70 vs 7,36). La cote de 9,16 (vs 7,72 pour la CSP) à la question «est-ce que je recommanderais mon école à un nouvel élève?» reflète un niveau de perception similaire. La perception des parents pour cette même question est légèrement supérieure (école - 9,34 vs CSP- 8,37) à celle des élèves et à celle des employés (école - 9,11 vs CSP – 7,96).

Équipe-école : développement professionnel et partage des meilleures pratiques

Les employés de l'école ont à cœur la volonté de collaborer les uns avec les autres pour atteindre efficacement les objectifs du projet éducatif, notamment par le partage des meilleures pratiques. Les employés jugent d'ailleurs que le partage de l'expertise entre collègues contribue à leur propre développement (8,94) et à leur apprentissage (8,25). La collaboration avec le personnel des services éducatifs complémentaires lors des transitions (8,79) et la possibilité de s'exprimer et de faire valoir leurs idées pour améliorer l'organisation du travail (8,65) font aussi montre de ce désir.



Les employés ont également mentionné que le parent qui tient un discours positif de l'école favorise la réussite et la persévérance scolaire de son enfant (9,69).

De manière générale, les cotes de satisfaction des employés envers la reconnaissance de leur travail sont supérieures aux autres écoles, mais demeurent en deçà de l'importance qui y est rattachée (cotes de 7,5 à 7,72 vs 8,83 à 9,39).

Pour ce qui est des ressources disponibles pour effectuer le travail (temps, technologie, soutien, équipement ou autres moyens), les employés ont une satisfaction légèrement plus élevée que pour l'ensemble des écoles de la CSP (cotes de 6,5 à 7,94 vs 6,3 à 7,18). Par contre, les résultats montrent un écart en lien avec le temps et les ressources disponibles comparativement à l'importance souhaitée (cotes de 7,43 à 7,94 vs 8,75 à 9,25).

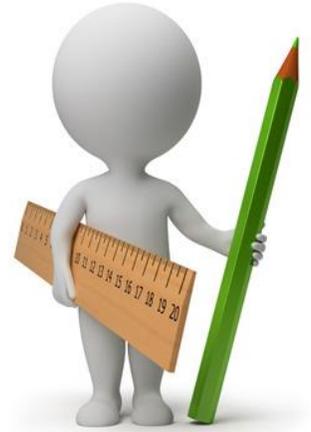
Une cote de 4,71 démontre une insatisfaction plus élevée que pour les autres écoles de la CSP (6,07) en ce qui concerne les rencontres annuelles entre les enseignants du primaire et du secondaire afin qu'ils puissent échanger sur les pratiques et les contenus disciplinaires. En lien avec les échanges entre le primaire et le secondaire, la satisfaction des employés est nettement inférieure à l'importance exprimée (cotes de 3,83 à 6,6 vs 7,82 à 9,20).

LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉCOLE

1^{RE} année : compétence Lire

Les données de réussite des trois dernières années font ressortir que dès la 1^{re} année, il existe un écart entre les garçons et les filles en ce qui a trait à la proportion relative des élèves dont la réussite est à risque ou en échec. Cet écart fluctue d'une année à l'autre entre 3 % et 10 % en faveur des filles pour la compétence Lire. Pour l'ensemble des élèves de la CSP, cet écart est relativement stable, autour de 3 %.

Par contre, le taux de réussite chez les filles est de 100 % et chez les garçons de 90 % à 97 %. Le taux de réussite chez les filles est supérieur à l'école Du Grand-Chêne que pour la moyenne CSP alors que chez les garçons ce taux est similaire (chez les garçons environ 94,5 % et chez les filles environ 96,5 %).



1^{re} année : compétence Écrire

Les données de réussite des trois dernières années sont identiques en écriture que celles obtenues en lecture. Au niveau de la CSP, l'écart entre les garçons et les filles dont la réussite est à risque ou en échec est d'environ 7 %.

Le taux de réussite chez les filles est de 100 % et chez les garçons de 90 % à 97 %. Le taux de réussite chez les filles est supérieur à l'école du Grand-Chêne que pour la moyenne CSP alors que chez les garçons ce taux est similaire (chez les garçons environ 93 % et chez les filles environ 96 %).

2^e et 3^e : compétence Lire

En 2^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 0 % et 18,2 % et celle des filles demeure à 0 %. Les écarts sont nuls ou favorables aux filles (de 0 % à 18,2 %). L'écart de 18,2 % représente 2 élèves à risque sur une cohorte comportant 11 garçons. Ces écarts à la CSP sont d'environ 7 %.

Les taux de réussite à l'école du Grand-Chêne pour les deux dernières années sont de 100 % (comparativement à ceux de la CSP qui sont d'environ 96 %).

En 3^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie de 0 % à 5 % et celle des filles varie entre 0 % et 5 %. Les écarts sont nuls ou favorables aux filles. Ces écarts à la CSP sont d'environ 8 %.

Les taux de réussite à l'école du Grand-Chêne pour les deux dernières années sont de 100 % (comparativement à ceux de la CSP qui sont d'environ 96 %).

2^e et 3^e année : compétence Écrire

En 2^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 0 % et 10 % et celle des filles demeure à 0 %. Les écarts sont nuls ou favorables aux filles (de 0% à 10%). Ces écarts à la CSP sont d'environ 3 %.

Les taux de réussite à l'école du Grand-Chêne pour les deux dernières années sont de 100 % (comparativement à ceux de la CSP qui sont d'environ 97 %).

En 3^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie de 0 % à 10 % et celle des filles demeure à 0 %. Les écarts sont nuls ou favorables aux filles. Ces écarts à la CSP sont d'environ 3 %.

Les taux de réussite à l'école du Grand-Chêne pour les deux dernières années sont de 100 % (comparativement à ceux de la CSP qui sont d'environ 97 %).

2^e et 3^e année : compétence Raisonner

En 2^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie de 0 % à 9 % pour les années 2015-2016 à 2017-2018 et celle des filles varie entre 0 % à 9%. Les écarts sont favorables aux garçons (de 0% à 9%). Ces écarts à la CSP sont d'environ 3 %.

Les taux de réussite à l'école du Grand-Chêne pour les trois dernières années sont de 100 % (comparativement à ceux de la CSP qui sont d'environ 97 %).

En 3^e année, la proportion de garçons et de filles dont la réussite est à risque ou en échec demeure à 0 %. Les écarts sont nuls entre les garçons et les filles. Ces écarts à la CSP sont d'environ 3 %.

Les taux de réussite à l'école du Grand-Chêne pour les trois dernières années sont de 100 % (comparativement à ceux de la CSP qui sont d'environ 97 %).

2^e et 3^e année : compétence Résoudre

En 2^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie de 0 % à 9,1% pour les années 2015-2016 à 2017-2018 et celle des filles varie entre 0 % à 9,1%. Les écarts sont favorables aux garçons (de 0% à 9,1%). Ces écarts à la CSP sont d'environ 3 %.

Les taux de réussite à l'école du Grand-Chêne pour les trois dernières années varient entre 90% et 100 % (comparativement à ceux de la CSP qui sont d'environ 95 %).

En 3^e année, la proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 0% et 7,7 %. Celle des filles varie entre 0% et 7,7 % pour la même période, soit pour les années 2015-2016 à 2017-2018. Ces résultats sont très similaires à ceux observés pour l'ensemble de la commission scolaire qui est de 6%.

4^e et 6^e année : compétence Lire

En 4^e année, les résultats des élèves à l'épreuve unique de lecture en juin 2018 font ressortir une différence de près de 1,7 % dans le résultat moyen entre les garçons 81,58% à et les filles à 79,86% à l'avantage des garçons. Cet écart se traduit également dans le taux de réussite respectif des garçons à 100% et celui des filles à 93%.

Cet écart est de 7% en faveur des garçons.

En 6^e année, les résultats des élèves à l'épreuve unique de lecture en juin 2018 font ressortir une différence de près de 5,92 % dans le résultat moyen entre les garçons 77,25% à et les filles à 83,17% à l'avantage des filles. Cet écart se traduit également dans le taux de réussite respectif des garçons à 94% et celui des filles à 100%.

Cet écart est à l'avantage des filles, à 6%.

Le taux de réussite à la CSP pour l'année 2017-2018 est de 93 %.

4^e et 6^e année : compétence Écrire

Les résultats des élèves à l'épreuve unique d'écriture de 4^e année en juin 2018 font ressortir une différence de près de 5,43% dans le résultat moyen entre les garçons 78% à et les filles à 83,43% à l'avantage des filles. Par contre, cet écart ne se traduit pas dans le taux de réussite respectif des garçons qui est à 92% et celui des filles qui est à 86%. Cet écart est aussi de 6 % en faveur des garçons.

En 6^e année, les résultats des élèves à l'épreuve unique d'écriture en juin 2018 font ressortir une différence de près de 2,72% dans le résultat moyen entre les garçons à 82,50% et les filles à 85,22% à l'avantage des filles.

Toutefois, les taux de réussite à l'école du Grand-Chêne pour juin 2018 sont de 100 % chez les garçons et les filles.

Le taux de réussite à la CSP pour l'année 2017-2018 est de 93 %.

6^e année : compétence Raisonner et Résoudre

Les résultats des élèves à l'épreuve unique de mathématiques (**raisonner**) en juin 2018 font ressortir une différence de près de 1,6% dans le résultat moyen entre les garçons à 83,31% et les filles à 84,91% à l'avantage des filles. Cet écart se traduit dans le taux de réussite respectif des garçons qui est à 94% et celui des filles qui est à 100%. Cet écart est de 6 % en faveur des filles.

Les résultats des élèves à l'épreuve unique de mathématiques (**résoudre**) en juin 2018 font ressortir une différence de près de 3,04% dans le résultat moyen entre les garçons à 90% et les filles à 86,96% à l'avantage des garçons. Cet écart se traduit dans le taux de réussite respectif des garçons qui est à 100% et celui des filles qui est à 96%. Cet écart est de 4 % également en faveur des garçons.

Le taux de réussite à la CSP pour l'année 2017-2018 est de 85 %.

Élèves avec un plan d'intervention

Les données observées pour les années 2015-2016 à 2017-2018 en ce qui a trait à la proportion des élèves ayant un plan d'intervention dont la réussite est à risque ou en échec sont très variables et fluctuent grandement d'une année à l'autre. Cela s'explique en raison du fait que l'échantillon est plus petit. Les données pour l'ensemble de la CSP démontrent clairement la grande différence avec les élèves qui n'ont pas de plan d'intervention. Le tableau suivant présente la proportion minimale et maximale des garçons et des filles dont la réussite est à risque ou en échec pour les différentes compétences (2015-2016 à 2017-2018) pour l'ensemble des élèves de la CSP.

		1^{re} année	2^e année	3^e année
Écrire	Garçons	49,8 % à 53,4 %	32,1 % à 45,8 %	55,6 % à 57 %
	Filles	54,3 % à 63,9 %	37,5 % à 50 %	50,3 % à 56,2 %
Lire	Garçons	39,4 % à 42,9 %	15 % à 45,8 %	49,1 % à 50,6 %
	Filles	50,5 % à 59 %	21,4 % à 41,7 %	40,1 % à 53,1 %
Raisonner	Garçons	-	25,2 % à 31,9 %	27,5 % à 35,1 %
	Filles	-	48,1 % à 52 %	45,5 % à 53,1 %
Résoudre	Garçons	-	39,7 % à 44 %	44 % à 47,9 %
	Filles	-	53,4 % à 69,7 %	59,7 % à 67,1 %

Il n'y a pas de différence significative entre la situation des élèves de l'école et celle observée pour l'ensemble des élèves de la CSP ayant un plan d'intervention. Ils sont surreprésentés dans les élèves dont la réussite est à risque ou en échec.

5. NOTRE MISSION, NOTRE VISION, NOS VALEURS ET NOS ENGAGEMENTS

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif. (LIP, article 36)

Notre énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il se développe à son plein potentiel.

Nos trois valeurs constituent les leviers pour planifier les améliorations souhaitées.

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer l'école vers sa vision. L'image suivante présente ces éléments.

NOS FONDEMENTS

- **Respect**
 - J'accepte les différences et opinions des gens qui m'entourent par mon attitude positive et mes paroles constructives.
- **Engagement**
 - Je participe activement et positivement à la vie de l'école.
- **Collaboration**
 - Je partage mon expertise et j'offre mon soutien à mes collègues.

Notre vision

- L'école du Grand-Chêne ouvre ses portes au respect, à l'engagement et à la collaboration de tous, afin de favoriser le bien-être et la réussite de chacun.

Notre but

- Offrir une éducation diversifiée et de qualité qui permet à l'enfant de s'épanouir dans son développement global.

6. ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Des enjeux aux cibles

Contexte : les enjeux	Les orientations	Les objectifs et les cibles
<p>Enjeux école en lien avec le PEVR de la CSP</p> <p>La maîtrise de la langue</p> <p>Le milieu de vie</p> <p>Autres enjeux du PEVR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La diplomation et la qualification - L'équité - Le cheminement scolaire 	<p>À l'école :</p> <p>Orientation A Appuyer l'élève dans le développement de son plein potentiel en français.</p> <p>Orientation B Contribuer au développement de la bienveillance chez les élèves.</p> <p>Orientations PEVR :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel 2- Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques 3- Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire <p>Orientations nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Littératie – population adulte • Bouger 60 minutes par jour au primaire 	<p>Objectif A.1 D'ici juin 2022, maintenir le taux de réussite en lecture, à l'épreuve du MEES en 6^e année, supérieur à celui de la CSP.</p> <p><i>Indicateur</i> : Le taux de réussite en lecture à l'épreuve du MEES en 6^e année.</p> <p><i>Situation actuelle</i> : Taux de réussite école 2017-2018 : Garçons – 94 % / Filles – 100%</p> <p style="padding-left: 40px;">Taux de réussite CSP 2017-2018 : 93%</p> <p><i>Cible</i> : Maintenir le taux de réussite à l'examen du MEES en lecture 6^e année supérieur à celui de la CSP.</p> <p>Objectif A.2 D'ici juin 2022, maintenir le taux de réussite en écriture, à l'épreuve du MEES en 6^e année, supérieur à celui de la CSP.</p> <p><i>Indicateur</i> : Le taux de réussite en écriture à l'épreuve du MEES en 6^e année.</p> <p><i>Situation actuelle</i> : Taux de réussite école 2017-2018 : Garçons – 100 % / Filles – 100%</p> <p style="padding-left: 40px;">Taux de réussite CSP 2017-2018 : 93%</p> <p><i>Cible</i> : Maintenir le taux de réussite à l'examen du MEES en écriture 6^e année supérieur à celui de la CSP.</p> <p>Objectif B.1 D'ici juin 2022, améliorer le niveau d'appréciation de la qualité des relations interpersonnelles des élèves du 3^e cycle.</p> <p><i>Indicateur</i> : résultats moyens du niveau d'appréciation des élèves du 3^e cycle au sondage sur les relations entre élèves et entre les élèves et le personnel.</p> <p><i>Situation actuelle</i> : résultats au sondage de décembre 2017 sur l'appréciation des élèves quant à la qualité des relations entre les élèves (8,4) et quant à la qualité de la relation entre les élèves et le personnel (8,4).</p> <p><i>Cible</i> : Augmenter le niveau moyen d'appréciation de la qualité des relations interpersonnelles des élèves du 3^e cycle à 8,5 pour les relations entre les élèves et les relations entre les élèves et le personnel.</p>

7. TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement (# résolution **CE-18-19-23**) et approuvé par la commission scolaire prend effet le 1^{er} juillet 2019.

Le projet éducatif est public et disponible sur le site Web de l'école. Le projet éducatif est notamment communiqué aux élèves, aux parents et aux employés.



8. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

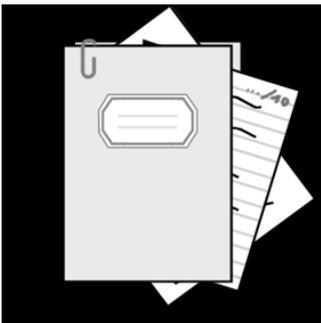


Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'école mettra en œuvre des initiatives pour réaliser les objectifs identifiés et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document sur le projet éducatif.

La direction de l'école utilisera des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observera périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des initiatives mises en place.

9. REDDITION DE COMPTE DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif prend effet le 1^{er} juillet 2019 et se termine le 30 juin 2022. Cette période est harmonisée avec l'échéance du Plan stratégique du Ministère de l'Éducation et des Études supérieures (MEES), soit 2017-2022.



Les objectifs d'amélioration et cibles qui en découlent sont donc élaborés pour cette période. Une évaluation de la progression se fera annuellement et sera diffusée publiquement dans le rapport annuel de l'école disponible sur le site Web de l'école. Le rapport annuel est notamment communiqué aux parents, aux élèves et aux employés.